

## Rapport de la Présidente

Commission permanente du  
vendredi 3 avril 2020

**12<sup>ème</sup> Commission**

N° CP-2020-4-12-1

**Service instructeur**  
CABINET

**Service consulté**

### **CONVENTION DE JUMELAGE ET DE PARTENARIAT ENTRE LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN ET LE DEPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE**

Résumé : Depuis plus de 80 ans, le Haut-Rhin et le Lot-et-Garonne entretiennent une profonde relation d'amitié.

Il est proposé de consacrer officiellement ce lien indéfectible, dans le cadre d'une convention de jumelage et de partenariat afin de poursuivre l'œuvre de nos prédécesseurs, et de continuer à tracer cette belle "diagonale" que nous formons de part et d'autre de l'Hexagone.

Le Haut-Rhin et le Lot-et-Garonne sont encore aujourd'hui liés par une relation amicale très forte qui plonge ses racines dans des circonstances historiques.

#### **1. Une amitié de plus de 80 ans**

Dès septembre 1939, la population des villages français situés le long du Rhin est repliée d'autorité. Sur les 600 000 Alsaciens évacués, près de 450 000 d'entre eux sont alors dirigés vers le Sud-Ouest.

Suivant un plan national établi dès 1938, le Lot-et-Garonne devient le département d'accueil d'une partie des habitants du Haut-Rhin.

Ce sont plus de 70 communes de Lot-et-Garonne, situées pour l'essentiel dans le Marmandais, le Villeneuvois et le Pays de Serres, qui sont choisies pour héberger les habitants des communes des arrondissements de Colmar et de Ribeauvillé.

L'Inspection académique et la Préfecture du Haut-Rhin se replient à Agen dès 1940. Un Service de Réfugiés y est installé sous la direction de M. Couderc, chef de division à la Préfecture de Lot-et-Garonne, et de M. Maurice Jacob, chef de division à la Préfecture du Haut-Rhin. Ce dernier entrera ensuite dans la Résistance avec de nombreux autres Alsaciens, et sera déporté à Dachau où il décèdera. Une rue de la Ville d'Agen porte aujourd'hui son nom.

Dans la mesure du possible, l'unité de la commune alsacienne évacuée est maintenue dans la commune d'accueil. Les maires alsaciens s'occupent de la répartition des allocations et des secours, ainsi que du rapport avec les administrations lot-et-garonnaises.

Peu après la Libération et le retour de l'Alsace sous administration française, des relations indéfectibles s'établissent entre les deux départements.

En 1950, une importante délégation du Haut-Rhin, conduite par M. Georges Bourgeois, Président du Conseil général, se rend en Lot-et-Garonne pour remettre au Département une réplique du tableau « L'Alsace et la Lorraine rendues à la France » d'Emmanuel Benner.

A l'issue de cette visite de plusieurs jours, M. Georges Bourgeois invite à son tour les Lot-et-Garonnais à se rendre à Colmar en 1951 pour y vivre un 14 Juillet de liesse et de ferveur patriotique.

Au retour de ce voyage, est lancée l'idée d'un échange annuel d'élèves. Dès l'année suivante et jusqu'en 2009, ces échanges se poursuivent, et chaque été, environ 45 enfants âgés de 9 à 13 ans sont hébergés dans les familles des deux départements.

Par la suite, de nombreuses municipalités des deux départements ont institué des jumelages ou des relations d'amitié très fortes : Algolsheim et Cancon, Balgau et Caudecoste, Bantzenheim et Gontaud-de-Nogaret, Biesheim et Le Mas d'Agenais, Dessenheim et Cocumont, Dietwiller et Allemans Du Dropt, Geiswasser et Jusix, Grussenheim et Seyches, Kunheim et Casteljaloux, Lièpvre et Saint-Sylvestre-sur-Lot, Neuf-Brisach et Meilhan-sur-Garonne, Niedermorschwihr et Sérignac-sur-Garonne, Obersaasheim et Guérin/Romestaing, Sultzeren et Castillonnes, Thann et Thonneins.

En novembre 1972, une importante délégation du Conseil général du Haut-Rhin tient une réunion commune avec les conseillers généraux de Lot-et-Garonne. Ils décident ensemble d'approfondir ces relations d'amitié qui vont se concrétiser quelques années plus tard, à partir de 1979, par des échanges plus réguliers dans les domaines industriel, commercial et touristique.

A l'occasion des 50 ans de l'exode des Haut-Rhinois, puis à l'anniversaire de chaque décennie, des expositions et des manifestations sont organisées dans les deux départements.

Les dernières commémorations en date ont eu lieu en 2019. Elles viennent sceller 80 ans de complicité modèle et d'amitié fidèle entre les deux collectivités, notamment à travers une belle exposition commune consacrée à l'évacuation des Haut-Rhinois.

## **2. Une amitié à consacrer officiellement**

Aujourd'hui, nos deux collectivités souhaitent inscrire ce jumelage dans l'avenir. En le scellant de façon officielle, elles veulent transmettre aux nouvelles générations, un message d'espoir et de confiance.

En effet, c'est la même Histoire, si déchirante pour des milliers de nos parents, grands-parents, arrière grands-parents, qui a permis de relier deux territoires situés aux antipodes l'un de l'autre, et pourtant si proches par les valeurs que partagent leurs habitants et leurs élus. En ouvrant leurs foyers à des réfugiés déracinés, et ce, malgré leurs propres difficultés quotidiennes, les Lot-et-Garonnais ont tout simplement démontré que leur terre était, comme celle d'Alsace, une terre de solidarité, de fraternité et d'humanité.

Une convention vous est donc proposée en annexe, visant à renforcer les liens existants selon les objectifs suivants :

- Mettre en œuvre des actions mémorielles en lien avec les comités de jumelage des communes jumelées ;
- Encourager de nouveaux jumelages entre les collectivités haut-rhinoises et de Lot et Garonne ;
- Promouvoir les échanges scolaires entre les collégiens des deux territoires en s'attachant à renforcer les liens historiques ;
- Promouvoir les échanges entre les Archives départementales du Haut-Rhin et de Lot-et-Garonne, qui sont les gardiennes fidèles des traces de cette mémoire et de cette aventure humaine partagée notamment. Un lien numérique, consacré aux dimensions historiques et scientifiques de ce jumelage, pourra être créé entre les deux sites internet des Archives départementales du Haut-Rhin et de Lot-et-Garonne;
- Développer les échanges culturels, patrimoniaux, économiques et touristiques en exploitant des pistes et actions qui pourraient être valorisées lors de salons, rencontres ou événements nationaux ;
- Développer le partage d'expérience des politiques menées par les deux collectivités.

Un comité de pilotage composé d'élus de chaque Département du Haut Rhin et de Lot-et-Garonne se réunira au moins une fois par an, dans le cadre du déplacement annuel dans l'un ou l'autre Département.

Sur la base d'un bilan annuel, un plan d'action annuel intégrant le partage d'expériences, des mesures d'adaptation des actions de coopération décrites à l'article 1 de la présente convention, sera élaboré par le comité de pilotage puis soumis pour validation aux instances délibératives de chaque département.

De plus, un logo spécifique à ce partenariat sera créé et utilisé pour toute action relative à ce jumelage.

En outre, dans le cadre de la Collectivité européenne d'Alsace, un comité d'élus, dédié au jumelage et au partenariat avec le Lot-et-Garonne, sera créé et présidé par un élu haut-rhinois.

Enfin, la convention précitée, jointe en annexe du présent rapport, sera signée à Agen lors du déplacement de la délégation haut-rhinoise dans le Lot-et-Garonne du 23 au 26 juin prochain.

Je vous propose donc :

- d'approuver la convention de jumelage et de partenariat du Département du Haut-Rhin et du Département de Lot-et-Garonne, annexée au présent rapport,
- et de m'autoriser à signer ladite convention lors du déplacement de la délégation haut-rhinoise dans le Lot-et-Garonne du 23 au 26 juin prochain.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT